



# Règlement Cosplay

## Sécurité :

Le Salon a pour objectif de vous accueillir dans une ambiance conviviale et détendue, mais la situation actuelle et les réglementations en vigueur nous imposent tout de même certaines contraintes que nous nous devons tous d'accepter pour assurer la réussite de cette événement.

## A l'extérieur :

Aux abords, en ville ou dans les commerces, nous vous rappelons qu'il est interdit de vous déplacer portant un costume ou ayant une attitude qui puisse être confondu avec celles de ces forces de l'ordre officielles, ou le visage masqué, ou portant une arme pouvant porter à confusion avec un objet dangereux.

Pour ces mêmes raisons, LES COSTUMES D'AIRSOFT SONT INTERDITS depuis 2017.

## Les armes factices :

Les répliques d'armes pouvant porter à confusion, portées par les cosplayeurs (personnes costumées participants à l'animation du salon) seront, en application de la loi en vigueur, interdites sans condition à l'extérieur du salon.

Ces répliques de types jouets ou maquettes seront tout de même tolérées à l'intérieur du salon sous réserve d'être déchargées, ne pas apporter de munitions, et que les « armes blanches » d'ornements ne soient pas en métal et tranchantes et/ou pointues. Les gros objets type batte de base-ball bois ou aluminium devront être remplacées par une imitation jouet en plastique.

Les cosplayeurs devront donc apporter ces accessoires dans un sac afin de les présenter aux organisateurs qui jugeront de leur non dangerosité et permettront leur exposition à l'intérieur du salon. Les cosplayeurs ne pouvant accepter ces règles devront s'abstenir d'apporter les accessoires concernés.